



COLLOQUE

Assemblée Nationale
Lundi 27 mai 2019 • 9h30-17h30



7 millions de DYS, **Que faisons-nous pour eux ?**

126 rue de l'université • Paris • Salle n° 6217

Examens pour les candidats en situation de handicap : bilan des travaux du Conseil Scientifique de l'Education Nationale

Caroline Huron

Paris, 27 mai 2019



Conseil scientifique du Ministère de l'Éducation Nationale

- Dirigé par Stanislas Dehaene
- Vingt et un membres
- 5 groupes de travail :
 - Groupe Evaluations/interventions : S. Dehaene
 - Groupe Formation : Franck Ramus
 - Groupe Manuels scolaires : Michel Fayol et Maryse Bianco
 - Groupe Situations de handicap/inclusion scolaire (GT4)
 - Groupe Métacognition : Joëlle Proust/Sid Kouider
- + 2 : Maternelle (Anne Christophe), Intelligence Artificielle (Audrey Jean)

GT4

- Alex Bernier, ingénieur
- Stéphanie Colin, enseignante chercheure
- Olivier Dupire, enseignant chercheur CNAM
- Richard Delorme, psychiatre
- Nathalie Franck, pédopsychiatre
- Hervé Glasel, Neuropsychologue
- Jacqueline Leybaert, professeur des universités
- Michèle Mazeau, médecin de rééducation fonctionnelle
- Franck Ramus, chercheur en sciences cognitives

Quel objectif doit-on/veut-on atteindre ?

- Évaluer les connaissances et compétences scolaires du candidat
- Rien que cela, cad sans que cette évaluation soit biaisée par le handicap

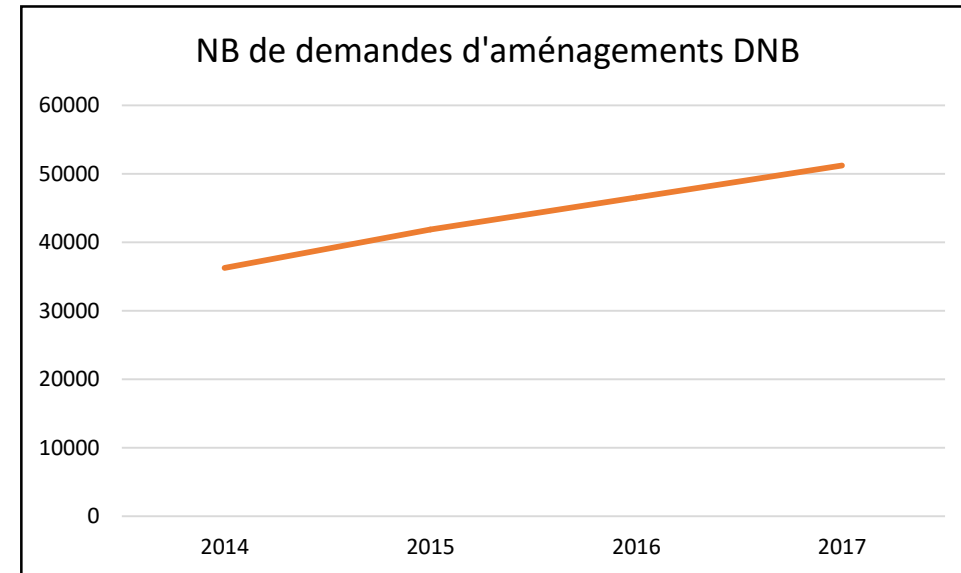
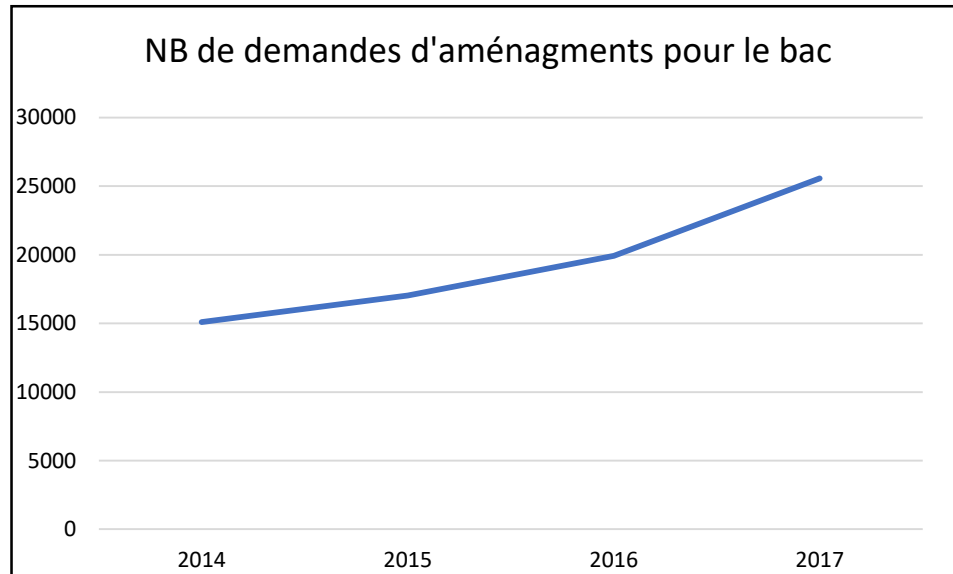
Nombre de demandes d'aménagements en France

- Nombres de demandes d'aménagements en 2017
 - DNB : 51 244
 - Bac : 25 566
 - 6 % des candidats ont demandé des aménagements au bac ou au DNB en 2017
 - Versus 10,7 % de demandes d'aménagements d'examen en Ecosse en 2014
- Pourquoi si peu de demandes d'aménagements en France ?

Nombre d'élèves en situation de handicap

- 320 000 élèves avec un dossier MDPH en France en 2017
 - 2,7 % de la totalité des élèves
 - Versus 6,6 M élèves en situation de handicap scolarisés dans les écoles publiques en 2015 aux USA
 - 13 % des élèves
- On ne peut pas considérer que seuls les élèves avec un dossier à la MDPH sont en situation de handicap

Une augmentation constante et importante des demandes d'aménagements aux examens



Cette augmentation

- Met en difficulté l'ensemble des acteurs du système
 - Procédure n'a pas changé
 - Mais elle est décrite dans tous les pays occidentaux
 - Correspond au taux de prévalence des troubles susceptibles de générer un handicap
- Il faut changer la procédure !

Cette augmentation

- Pose la question de la légitimité des demandes
 - 75 % des demandes émanent de candidats présentant des troubles « dys »
- Et de la rupture d'équité entre les candidats

Eclairages

- Il faut repartir des besoins, cad de l'impact du trouble à l'école
- Le diagnostic n'est pas la variable pertinente pour évaluer le besoin d'aménagements

Quelles sont les difficultés et peut-on les résoudre ?

- Impact sur la lecture
 - Vitesse de lecture
 - Plus de temps (conséquences sur la fatigue et sur l'organisation)
 - Lecture par un logiciel, aide humaine
 - Compréhension de ce qu'on lit
 - Plus de temps
 - Lecture par un logiciel (casque interdit)
 - aide humaine avec reformulation des consignes

Quelles sont les difficultés et comment les résoudre ?

- Impact sur l'analyse d'images, de courbes, de cartes de géographie (SVT)
- Impact sur le graphisme : écriture, schémas (structures chimiques, électricité etc.), formules mathématiques etc.
 - Ordinateur : attention à bien réfléchir à ce que ça implique en termes d'utilisation de logiciels à apprendre en amont, en termes de différence de temps dans les matières scientifiques
 - Secrétaire
- Impact sur le geste : sciences expérimentales
- Impact sur la perception ou l'expression orale

Le temps majoré

- Aménagement le plus fréquemment demandé en France (78,8% des candidats demandant des aménagements pour le DNB en 2017)
 - Constat similaire dans les autres pays
- Aménagement qui pose le plus de questions en termes d'organisation, de respect de l'équité et d'efficacité pour les candidats

Que dit la science ? Nathalie Franc

- 13 études quantitatives
- Le temps supplémentaire permet aux étudiants avec LD d'augmenter leur performance en ayant l'opportunité de répondre à un maximum de questions
- Le temps supplémentaire augmente aussi les performances des étudiants non LD
- Les étudiants LD avec temps supplémentaire n'atteignent pas les performances des étudiants sans LD

Recommandations du CSEN

- Les aménagements aux examens doivent être en continuité avec ceux utilisés pendant l'année pour compenser le handicap
 - PAP, PAI, PPS
 - Sans procédure supplémentaire et sans intervention de nouveaux acteurs
- Raisons scientifiques, éthiques, structurelles

Des examens pas toujours accessibles

- Offre limitée de formats par rapport aux besoins
 - Solution technique : formulaire html
- Problèmes de mise en œuvre sur le terrain
 - Certification pour les chefs de centre, les surveillants, les correcteurs et membres de jury
 - Formation des secrétaires
 - Une personne par centre dédiée aux candidats en situation de handicap
 - Plaque d'information pour les familles et les intervenants extérieurs

Vers un examen inclusif

- Réfléchir à ce qu'on veut évaluer
 - Différencier les réponses possibles pour tout le monde (carte de géographie) ?
 - Eviter les sujets reposant sur une unique modalité, par exemple, visuelle, et proposer des modalités multiples
 - Réfléchir à la question de la durée des épreuves
 - tiers temps pour tout le monde ?
 - temps minoré pour les candidats en situation de handicap
- Croisement de regards en les experts du CS et les experts pédagogiques qui conçoivent les sujets